

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Crans

Maxime Bombar, secrétaire de séance

26 Mars 2022

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1 Bilan Moral | 3 |
| 2 Bilan Financier | 4 |
| 3 Bilan technique | 4 |
| 4 Modifications des statuts du crans | 5 |
| 4.1 Concernant l'activité du Crans à Cachan | 5 |
| 4.2 Concernant le statut de FAI | 7 |
| 4.3 Concernant les membres votant-es de l'Assemblée Générale | 7 |
| 4.4 Concernant les droits des responsables techniques | 8 |
| 4.5 Concernant les droits d'adhésion | 9 |
| 5 Modifications du règlement intérieur | 9 |
| 5.1 Concernant les réunions du Conseil d'Administration | 9 |
| 5.2 Concernant les adhésions par les membres actifs | 10 |
| 5.3 Concernant la suppression de l'engagement au respect du droit d'auteur | 10 |
| 6 Modifications des annexes aux statuts | 11 |
| 6.1 Concernant la fusion des annexes | 11 |
| 6.2 Concernant la connexion à internet | 11 |
| 6.3 Concernant l'hébergement physique et virtuel | 12 |
| 6.4 Concernant le service d'impression | 13 |
| 7 Changement de Conseil d'Administration | 14 |
| A Bilan Moral | 15 |
| B Bilan Financier | 35 |

Préambule

Début : Samedi 26 Mars 2022, 17 :26.

Fin : Samedi 26 Mars 2022, 19 :14.

Lieu : ENS Paris-Saclay, 4 avenue des sciences, 91190, Gif-sur-Yvette.

L'assemblée générale ordinaire est aussi diffusée en ligne via la plateforme Galene, hébergée au Crans.

Personnes présentes

- Paul Baroux (**Trésorier sortant**)
- Yoann Beaugnon
- Maxime Bombar (**Secrétaire de séance**)
- Élise Crepon (**Responsable Technique en Chef**)
- Yohann D'Anello (**Président sortant**)
- Arnaud Daby-Seesaram
- Antoine Guilmin-Crépon
- Alexandre Iooss
- Théo Le Moigne (**Assesseur**)
- Raphaële Marger
- Nicolas Margulies (**Vice-Trésorier sortant**)
- Solal Nathan
- Romain Thibert (**Président de séance**)
- Théo Vignon
- Neven Villani

Président de séance : Romain Thibert,

Secrétaire de séance : Maxime Bombar,

Assesseur : Théo Le Moigne.

Vote en ligne

Le conseil d'administration sortant, désigné ci-après « CA », a envoyé à tous les adhérents un lien pour voter sur la plateforme de vote en ligne sécurisée Belenios, hébergée au Crans.

Le vote a été ouvert le matin de l'assemblée générale, et clos à l'ouverture de cette réunion. Il y a eu 24 votants, dont les membres présents physiquement à l'assemblée générale. Le quorum est de 15 membres. Il est donc atteint et l'assemblée générale ordinaire, désignée ci-après « AGO », est déclarée valide par le président de séance.

Ordre du Jour

- Présentation du bilan moral du mandat
- Présentation du bilan financier
- Présentation du bilan technique
- Votes sur les modifications des textes normatifs (voir les détails plus bas)
- Élection du nouveau Conseil d'Administration
- Questions et remarques diverses

1 Bilan Moral

Yohann D'Anello, désigné ci-après « président sortant », présente le bilan moral de l'association pour la durée de son mandat qui vient de s'écouler. Le texte est disponible en annexe du présent document.

L'association s'est cette année consacrée à son déménagement du Campus de Cachan vers l'ENS Paris-Saclay à Gif-sur-Yvette. Le Crans se félicite de la reprise des séminaires techniques cette année.

Questions et remarques.

Alexandre a trouvé des gens (ARN : Alsace Réseau Neutre) pour reprendre du vieux matériel du Crans, en particulier les vieilles bornes wifi.

Romain demande si le Crans a demandé à la DSI pour diffuser un SSID Crans à l'ENS. Pour le moment il n'y a rien de nouveau, c'est en suspens, mais le prochain conseil d'administration (CA) va continuer de faire cette demande.

Solal : Est-ce que le Crans compte proposer une connexion gratuite à Federez ?

Le Crans : Non, il y aura une concertation en CA pour définir les termes de cette nouvelle cotisation, mais l'objectif n'est évidemment pas de faire concurrence à Aurore et autres associations du plateau.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 23 |
| Contre | 0 |
| Blanc | 1 |

Le bilan moral est **adopté** par l'AGO.

2 Bilan Financier

Paul Baroux, trésorier sortant, présente le bilan financier de Janvier 2021 à Décembre 2022. Le texte est disponible en annexe du présent document.

Compte tenu du nouveau fonctionnement de l'association, il faudra repenser les dépenses, et différentes cotisations. En particulier, il faudra réviser le contrat de l'assurance. En revanche, le poste de dépenses le plus gros était la connexion chez Zayo l'ancien fournisseur de la fibre optique à Cachan. Celui-ci va donc disparaître.

Parmi les postes de dépense qui restent, il y a notamment la cotisation au RIPE de 1000€ par an, puisque le Crans veut conserver son statut de LIR et ses addresses IP. Il faudra prendre soin de garder suffisamment de provisions pour payer.

Il y a eu beaucoup de problèmes avec la Société Générale, banque actuelle du Crans. Le CA sortant conseille fortement à son successeur de changer de banque.

Questions et remarques.

Romain : Combien de temps le Crans peut-il tenir sans recettes ?

Paul : Il reste environ 100k€ sur les comptes du Crans, a priori il peut survivre encore quelques dizaines d'années sans recettes.

Élise : On remarque que Com'N'pay est plus cher que Stripe, en quelle proportion ? **Paul** remonte son joli graphique dans lequel il avait expliqué tout ça.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 23 |
| Contre | 0 |
| Blanc | 1 |

Le bilan financier est **adopté** par l'AGO.

3 Bilan technique

Élise Crepon, en sa qualité de Responsable Technique en Chef, présente le bilan technique de l'association, en particulier en ce qui concerne le déménagement des services de l'association. Le texte est disponible en annexe de ce document.

Globalement, mis à part un problème dû à la chaleur de l'été 2021, le Crans n'a pas subi beaucoup de coupures de la connexion sur le campus de Cachan.

Le Crans propose à présent un nouveau service d'impression, à la demande de l'ENS Paris-Saclay, ainsi qu'un service d'hébergement de serveurs physiques et virtuels.

Le Crans va continuer de proposer ses services de diffusion des savoirs, en particulier au travers de nombreux séminaires techniques.

Questions et remarques.

Maxime demande ce que vont devenir les locaux du Crans à Cachan.

Élise : Il y a un peu de travaux à faire, mais le Crous nous dit qu'on ne paierait rien.

Maxime demande ce que va devenir l'ancien onduleur du Crans.

Élise : On va faire de notre mieux pour qu'il ait une nouvelle vie chez d'autres associations réseau, en particulier chez Aurore.

Alexandre : Le Crans va-t-il devenir Chaton ?

Romain et Élise : Dans les faits, pourquoi pas, mais il y a des contraintes à respecter qui font que ça risque d'être compliqué....

Votes :

Remarque 1. Les statuts du Crans n'exigent pas que le bilan technique soit soumis à l'approbation de l'AGO. Cependant, un vote a tout de même lieu.

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 21 |
| Contre | 1 |
| Blanc | 2 |

4 Modifications des statuts du crans

4.1 Concernant l'activité du Crans à Cachan

Du fait de déménagement avec l'ENS Paris-Saclay, le Crans a arrêté toute activité à Cachan ; en particulier la fourniture de la connexion internet sur le campus du Crous. Il est donc proposé de modifier les articles des statuts faisant mention de cette ancienne activité. Plus précisément, dans l'article 3 des statuts, le paragraphe :

L'association s'est constituée pour gérer, développer, et maintenir des réseaux et services numériques dans les infrastructures, bâtiments et ouvrages de

l'École Normale Supérieure de Paris-Saclay, et en tout lieu de son établissement, ainsi que dans les résidences étudiantes à proximité. Elle se donne en sus pour objectif de maintenir toute activité de ce type qu'elle a mis en place, en particulier sur le campus du CROUS de Cachan.

est remplacé par :

L'association s'est constituée pour gérer, développer, et maintenir des services numériques pour les étudiants de l'École Normale Supérieure de Paris-Saclay, et en tout lieu de son établissement.

Dans ce même article, la mention :

La participation à la vie associative du campus de l'ENS Paris-Saclay, également une fois l'ENS établie à Saclay, y compris dans les structures représentatives de l'École Normale.

est remplacée par :

La participation à la vie associative du campus de l'ENS Paris-Saclay, y compris dans les structures représentatives de l'ENS Paris-Saclay.

Enfin, dans l'article 8 mentionnant les droits des ancien·nes adhérent·es, la phrase :

Elle bénéficie à ce titre des services de l'association, à l'exclusion de l'accès à Internet.

est remplacée par :

Elle bénéficie à ce titre à l'accès gracieux de certains services de l'association.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 20 |
| Contre | 3 |
| Blanc | 1 |

Ces modifications sont **adoptées** par l'AGO.

4.2 Concernant le statut de FAI

Bien qu'il ne fournisse plus de connexion internet, le Crans souhaite conserver son statut de Fournisseur d'Accès à Internet (FAI). Toutefois, l'ordonnance n°2021-650 du 26 mai 2021 portant transposition de la directive Européenne 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018, entrée en vigueur le 28 mai 2021, a modifié l'article L. 33-1 du code des postes et des communications électroniques en supprimant l'obligation de déclaration préalable à l'établissement d'une activité d'opérateur de communications électroniques. En particulier, cette activité ne nécessite plus de déclaration auprès de l'Autorité de régulation des communications électroniques (Arcep), même si elle reste conditionnée au respect des obligations attachées à ce statut (en terme de respect de la vie privée, notamment).

De ce fait, il est proposé de remplacer l'article 4, rédigé actuellement comme qui suit :

L'association est régulièrement déclarée auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et Postes (ARCEP), et fait donc partie des Fournisseurs d'Accès à Internet français répertoriés par l'ARCEP. Elle répond ainsi à l'ensemble des exigences légales définies par les articles L32 et suivants du Code des Postes et des Communications Électroniques.

en ne conservant que :

L'association, en tant que Fournisseur d'Accès à Internet, répond ainsi à l'ensemble des exigences légales définies par les articles L32 et suivants du Code des Postes et des Communications Électroniques.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 19 |
| Contre | 2 |
| Blanc | 3 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

4.3 Concernant les membres votant·es de l'Assemblée Générale

Le Crans souhaite réaffirmer son ancrage au sein de l'ENS Paris-Saclay. En ce sens, il souhaite restreindre le pouvoir d'action sur l'association aux seul·es usagè·es de l'École. Les services du Crans étant pour la plupart à vie et les ancien·es du Crans étant parfois très attaché·es à l'association (une partie du Collège Technique n'est plus étudiant·e de l'École), le droit de vote leur est maintenu.

Il est proposé de modifier l'article 12 des statuts, en remplaçant la phrase :

L'Assemblée Générale est constituée de l'ensemble des adhérent-es à jour de cotisation, qui disposent chacun-e d'un droit de vote.

par :

L'Assemblée Générale est constituée de l'ensemble des adhérent-es usagèr-es ou ancien-nés usagèr-es de l'ENS Paris-Saclay à jour de cotisation, qui disposent chacun-e d'un droit de vote.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 16 |
| Contre | 5 |
| Blanc | 3 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

4.4 Concernant les droits des responsables techniques

Une partie de l'article 19 concernant la suspension temporaire des droits des responsables techniques est mal formulée :

De plus, en cas d'inactivité sur une période importante d'un-e Responsable Technique, un-e autre Responsable Technique pourra décider de sa suspension à titre conservatoire. La décision définitive revient au Collège Technique, eu égard les implications de gestion du réseau. Ceux-ci pourront lui seront rendus sous réserve d'une demande au Collège Technique, ou suivant une procédure définie par celui-ci.

Afin de clarifier le propos et le rendre plus intelligible, il est proposé de réécrire cette partie de la sorte :

De plus, en cas d'inactivité sur une période importante d'un-e Responsable Technique, le Collège Technique pourra lui suspendre ses droits. Ceux-ci pourront lui être rendus à condition d'en faire la demande au Collège Technique, qui rendra une décision souveraine.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 21 |
| Contre | 1 |
| Blanc | 2 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

4.5 Concernant les droits d'adhésion

Afin de permettre au mieux aux usagè·es de l'ENS Paris-Saclay de profiter des services du Crans, il est proposé de rendre gratuite l'adhésion à l'association. Seules les personnes physiques étrangères à l'ENS Paris-Saclay devront s'acquitter du montant d'adhésion, élevé à 20 €, défavorisant une éventuelle concurrence tarifaire agressive avec d'autres services en ligne.

Il est proposé de modifier l'article 22 des statuts en rajoutant la phrase suivante :

Tou·tes les usagè·es ou ancien·nes usagè·es de l'ENS Paris-Saclay, qui en font la demande, se voient exonéré·es de la cotisation annuelle.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 16 |
| Contre | 5 |
| Blanc | 3 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

5 Modifications du règlement intérieur

5.1 Concernant les réunions du Conseil d'Administration

Dans un but de facilité logisitique, notamment pour les dirigeant·es en stage, les réunions du Conseil d'Administration ont pour coutume, notamment depuis le début de la crise sanitaire, de s'organiser à la fois en présentiel et en distanciel. À cet effet, il est proposé de retirer le mot « physique » de la phrase de l'article 2 du règlement intérieur. La phrase :

La présence physique de la moitié au moins de ses membres est nécessaire pour que le Conseil d'Administration puisse délibérer valablement.

deviendrait donc :

La présence de la moitié au moins de ses membres est nécessaire pour que le Conseil d'Administration puisse délibérer valablement.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 22 |
| Contre | 0 |
| Blanc | 2 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

5.2 Concernant les adhésions par les membres actifs

Depuis quelques années, le Crans s'est doté d'une plateforme rendant autonome les nouveaux adhérent-es pour s'inscrire. De ce fait, les membres actif-ves ne font plus remplir de fiche d'adhésion. L'article 3 du règlement intérieur, rédigé comme qui suit, n'est plus nécessaire. Sa suppression est donc proposée.

Le Conseil d'Administration peut octroyer à certains membres actif-ves le droit d'effectuer régulièrement des adhésions. Ceux-ci doivent être conscient-es qu'ils sont responsables du bon remplissage de la fiche d'adhésion, ainsi que de la bonne réception par l'association de la cotisation de l'adhérent-e, ainsi que du paiement d'éventuels services supplémentaires. Les membres du Collège Technique peuvent également effectuer valablement ces opérations.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 18 |
| Contre | 3 |
| Blanc | 3 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

5.3 Concernant la suppression de l'engagement au respect du droit d'auteur

Le Crans estime que s'il s'engage évidemment à faire respecter la vie privée de chacun-e au sein de son infrastructure, il n'a en revanche aucun moyen ni besoin légal de faire respecter le droit d'auteur-ice à ses utilisateur-ices. En effet, cela relève directement de la loi, et non du règlement intérieur du Crans. Il est ainsi proposé de supprimer la mention du respect

du droit d'auteur dans l'article 6, rappelé ci-dessous.

Il est rappelé les limites imposées par la réglementation en vigueur, en terme de respect du droit d'auteur-riche, de la vie privée et de l'intégrité des systèmes d'informations.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 18 |
| Contre | 3 |
| Blanc | 3 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

6 Modifications des annexes aux statuts

6.1 Concernant la fusion des annexes

Les statuts du Crans disposent de deux annexes, nommées « Annexe relative aux coûts liés à l'accès à Internet » et « Annexe relative aux autres coûts liés à des services fournis par l'association ». Il est proposé de les fusionner, dans cet ordre, sous une unique annexe nommée « Annexe relative aux coûts liés à des services fournis par l'association », conservant les sections actuelles.

Ces deux annexes sont fusionnées avec un préambule stipulant que la modification est directement permise par le Conseil d'Administration, sans passer par une Assemblée Générale, et ce afin de pouvoir adapter au besoin les tarifs des services mineurs.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 22 |
| Contre | 1 |
| Blanc | 1 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

6.2 Concernant la connexion à internet

Dans l'article premier de l'annexe, la cotisation de 5€ par mois demandée est remplacée par une cotisation annuelle de 30€. De plus, il est proposé de rajouter au sein de cet article les paragraphes suivants :

Des ressources (adresses réseaux) supplémentaires peuvent être allouées sur demande.

La cotisation nécessaire pour celle ci pourra être discutée avec le Conseil d'Administration.

La cotisation mensuelle n'existant plus, l'article 2 est proposé à la suppression. Il est rappelé ci-dessous.

Toute personne choisissant de payer en une seule fois une contribution pour 8 mois se voit offrir l'accès au réseau pour les 4 mois suivants.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 20 |
| Contre | 2 |
| Blanc | 2 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

6.3 Concernant l'hébergement physique et virtuel

Le Crans souhaite offrir un nouveau service d'hébergement de serveurs physiques et virtuels à ses adhérent-es. À ce titre, il est proposé de rajouter une nouvelle section à cette annexe, nommée « Service d'hébergement ». Celle-ci serait composée de deux articles :

Article 2 - Hébergement physique

L'association met à disposition des adhérent-es un service d'hébergement physique de serveurs, contre une contribution annuelle de 20€ pour les personnes physiques et 0 € pour les personnes morales. Celui-ci est conditionné par l'approbation préalable du Conseil Technique et pourra être révoqué par le Conseil d'Administration.

Article 3 - Hébergement virtuel

L'association met à disposition des adhérent-es un service d'hébergement virtuel de serveurs. La contribution annuelle nécessaire est détaillée dans le tableau qui suit et pourra faire l'objet d'amendement sur des cas individuels par le Conseil d'Administration.

| Services | Prix |
|---|-------------|
| <i>Service minimal (1 coeur, 2 Go de RAM, 8 Go de stockage)</i> | <i>10€</i> |
| <i>Disque additionnel par tranche de 16 Go</i> | <i>1€</i> |
| <i>Coeur supplémentaire</i> | <i>5€</i> |
| <i>2 Go de Ram supplémentaires</i> | <i>5€</i> |

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 20 |
| Contre | 2 |
| Blanc | 2 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

6.4 Concernant le service d'impression

L'article concernant les coûts de l'impression est actuellement rédigé comme tel :

Tout membre du Collège Technique peut, par nécessité ou sur demande du Conseil d'Administration, modifier les tarifs du service d'impression dans le but de les faire correspondre aux coûts que l'impression représente pour l'association. L'association s'engage à toujours viser de fournir un service d'impression à prix coûtant, ou à défaut, à ne pas effectuer de profit sur ce service.

Il est proposé de retirer la dernière phrase, qui concerne l'impression à prix coûtant. Cela se justifie par l'absence de rentrée d'argent à venir suite à l'arrêt de la connexion Internet à Cachan. Il n'est bien sûr pas question de mettre des prix déraisonnables, mais le Crans ne souhaite pas exclure la possibilité de bénéfices raisonnables, permettant surtout de financer l'achat de matériel dans le but d'améliorer les services proposés.

De plus, le paragraphe et le tableau suivant sont ajoutés au présent article afin de préciser les coûts d'impression :

| Produit | Prix unitaire |
|-------------------------------|----------------------|
| <i>Feuille A5</i> | <i>1ct</i> |
| <i>Copie A5 noir et blanc</i> | <i>2cts</i> |
| <i>Copie A5 couleur</i> | <i>6 cts</i> |
| <i>Feuille A4</i> | <i>1ct</i> |
| <i>Copie A4 noir et blanc</i> | <i>3cts</i> |
| <i>Feuille A3</i> | <i>2cts</i> |
| <i>Copie A3 noir et blanc</i> | <i>6cts</i> |
| <i>Copie A3 noir et blanc</i> | <i>6cts</i> |
| <i>Copie A3 couleur</i> | <i>21 cts</i> |

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 22 |
| Contre | 0 |
| Blanc | 2 |

Cette modification est **adoptée** par l'AGO.

7 Changement de Conseil d'Administration

Yohann D'Anello présente la démission de son conseil d'administration.

Arnaud Daby-Seesaram présente sa liste candidate au conseil d'administration.

Votes :

| | |
|----------------------|----|
| Total Votants | 24 |
| Pour | 23 |
| Contre | 0 |
| Blanc | 1 |

La liste est donc **élue** par l'AGO.

Le président de séance
Romain Thibert

Le secrétaire de séance
Maxime Bombar

L'assesseur du vote
Théo Le Moigne

Le nouveau président du
Conseil d'Administration
Arnaud Daby-Seesaram

A Bilan Moral

Bilan moral Crans 2021-2022

Yohann D'Anello

Samedi 26 mars 2022



Table des matières

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Introduction | 3 |
| 2 | Déroulement de l'année | 3 |
| 2.1 | Début du mandat | 3 |
| 2.1.1 | Nouveau nom, nouvelle activité | 3 |
| 2.1.2 | Changement de domiciliation bancaire | 3 |
| 2.1.3 | Renouvellement de la convention avec le CROUS | 3 |
| 2.1.4 | Changement de terminal bancaire virtuel | 4 |
| 2.1.5 | Échec de la passation du Crans à Cachan | 4 |
| 2.1.6 | Déménagement administratif | 5 |
| 2.1.7 | Destruction des archives | 5 |
| 2.2 | Préparation du déménagement | 5 |
| 2.2.1 | Préparation de l'installation dans l'ENS Paris-Saclay | 5 |
| 2.2.2 | Connexion Internet | 6 |
| 2.2.3 | Problèmes de climatisation | 8 |
| 2.3 | Déménagement effectif | 9 |
| 2.4 | Rentrée 2021 | 11 |
| 2.4.1 | Forum des associations | 11 |
| 2.4.2 | Soirée de rentrée | 11 |
| 2.4.3 | WEI | 12 |
| 2.4.4 | Install-Party | 12 |
| 2.4.5 | Séminaires | 12 |
| 2.4.6 | Requête judiciaire | 13 |
| 2.5 | Suspension de Cachan | 13 |
| 2.5.1 | Premier nettoyage des locaux | 13 |
| 2.5.2 | Arrêt définitif de la connexion à Cachan | 14 |
| 2.5.3 | Retrait du matériel technique | 14 |
| 2.6 | Nouveaux services majeurs | 15 |
| 2.6.1 | Impression | 15 |
| 2.6.2 | Hébergement de serveurs | 16 |
| 3 | Projets futurs | 16 |
| 3.1 | Remise des locaux de Cachan | 16 |
| 3.2 | Sauvegardes des serveurs | 17 |
| 3.3 | Alimentation des serveurs | 17 |
| 3.4 | Ethernet associatif | 17 |
| 3.5 | Wifi admissibles | 17 |
| 3.6 | Renouveau de l'activité du Crans | 17 |
| 4 | Remerciements | 18 |

1 Introduction

Le présent document constitue le bilan moral de l'exercice 2021-2022 de l'association Crans débuté lors de la précédente Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 25 février 2021.

Le Crans est une association de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay créée en 1998, siégeant au 4 avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette, au sein de l'ENS Paris-Saclay. L'objectif de l'association est avant tout de proposer des services numériques à ses adhérent-es et aux étudiant-es de l'ENS Paris-Saclay, de promouvoir l'usage de solutions libres, et également jusqu'à cette date de fournir une connexion Internet sur le campus de Cachan.

Elle compte à ce jour 720 adhérent-es, dont une grande partie réside encore sur le campus de Cachan.

L'année a notamment été marquée par le déménagement effectif du Crans de Cachan vers Saclay et le renouveau de l'activité sur le nouveau campus.

2 Déroulement de l'année

2.1 Début du mandat

2.1.1 Nouveau nom, nouvelle activité

Le cœur de l'activité cette année était consacrée au déménagement de l'association, de la préparation à la finalisation. Le mandat a commencé dès l'Assemblée Générale, votant un nouveau nom pour l'association qui n'avait pas changé depuis sa création. Rien de complètement révolutionnaire pour autant, l'acronyme *Crans* pour *Cachan Réseaux À Normale Sup'* a été supprimé, pour ne garder que le nom *Crans*, sans signification. L'objectif de cette modification était de ne plus lier le Crans à la ville de Cachan, et lui offrir une nouvelle vie à Saclay.

2.1.2 Changement de domiciliation bancaire

La transition s'est poursuivie très avec le transfert du compte bancaire du Crans, de l'agence de Cachan de la Société générale vers l'agence de Saclay. Si le transfert a pu se faire sans trop de problèmes et sans délai, il faut noter des problèmes de communication avec la banque, qui peut avoir du mal à orthographier des noms et conserver des documents qui ont déjà été fournis. De nombreuses démarches bancaires ont en effet été retardées par des problèmes internes à la banque, et malgré nos multiples relances, tout n'est pas encore réglé aujourd'hui. Je souhaite beaucoup de courage aux futur-es trésorier-es pour arriver à s'assurer que tout est en règle.

2.1.3 Renouvellement de la convention avec le CROUS

La convention d'occupation des locaux entre le CROUS et le Crans a expiré en 2020. La fin d'activité étant prévue à l'horizon 2022, il a fallu renouveler cette convention. Le texte avait été préparé par le Conseil d'Administration précédent, il restait à le soumettre à validation auprès du CROUS de Créteil. Malgré nos multiples relances depuis le mois de mars, il a fallu attendre le mois de septembre 2021 avant de voir ladite convention signée, nous permettant de ne

pas occuper illégalement les locaux et nous engageant à maintenir la connexion Internet jusqu'en février 2022.

2.1.4 Changement de terminal bancaire virtuel

Depuis quelques années, le Crans utilisait ComNPay pour permettre à ses adhérent·es de payer par carte bancaire en ligne. La taxe de 2 % sur les paiements n'était pas forcément des plus avantageux, mais il restait relativement correct, et facilitait les divers paiements en ligne, fortement majoritaires, surtout en temps de pandémie. Cependant, après publication des changements de nom et de statuts du Crans en préfecture, ComNPay nous a indiqué que le précédent contrat qui nous liait était caduque et qu'il fallait le renouveler, mais que leur politique avait évolué et ne permettait pas à une association sur la notre, vendant exclusivement des services virtuels, d'utiliser leur service. Après étude, assez peu approfondie essentiellement par manque d'intérêt, nous avons fait le choix d'utiliser Stripe en guise de paiement par carte en ligne. Le tarif de 25 centimes plus 1,4 % par transaction est certes plus cher que celui de ComNPay, notamment sur des paiements récurrents de 5 €, mais reste convenable. La possibilité de changer a été gardée en cas de meilleure offre trouvée.

2.1.5 Échec de la passation du Crans à Cachan

Le mois de mars 2021 est en grande partie consacré au travail qui avait déjà commencé depuis plusieurs mois, à savoir trouver des repreneur·ses sur le campus de Cachan pour maintenir la connexion Internet après notre départ. Des appels à l'aide avaient été lancés aux actuel·les étudiant·es de l'École Polytechnique Féminine (EPF), domiciliée à Sceaux mais prévue pour reprendre les murs de l'ancienne ENS Cachan. Nous avons réussi à entrer en contact avec une petite dizaine d'entre eux, et après une visite du campus et des locaux technique ainsi qu'une présentation générale et rapide de Pollion du fonctionnement d'un réseau, la motivation n'était pas au rendez-vous, et iels ont préféré ne pas s'engager dans ce travail, malgré nos efforts de minimisation de la maintenance nécessaire.

Le calendrier avançant et la nécessité de repreneur·ses se faisant, nous n'avons pas poursuivi les recherches plus loin et avons indiqué au CROUS de Cachan qu'ils pouvaient faire venir Wifirst, la solution de secours, pour câbler la résidence après notre départ. Cette décision a été prise à contre-cœur, à la fois par le Crans, le CROUS et les étudiant·es logé·es. Les retours faits par les autres étudiant·es dans d'autres résidences font entendre en effet une connexion dégradée, de moins bonne qualité et rapidement saturée sur les créneaux les plus demandés. De plus, le Crans est né et a grandi sur le campus de Cachan, et était très attaché à l'Internet associatif permettant d'apprendre à gérer un réseau. Nous aurions préféré laisser le réseau aux mains d'étudiant·es désireux·ses d'apprendre. Enfin, le CROUS était très satisfait de notre travail, tant au niveau du service fourni que du support que nous pouvions offrir aux adhérent·es.

La date de fin de service avait été fixé par le Conseil d'Administration précédent à la fin du mois de février 2022, c'est-à-dire à la fin du contrat que nous avons avec Zayo, notre Fournisseur d'Accès à Internet. Le choix a été fait de ne pas prolonger la connexion en attendant que les nouvelles écoles finissent de s'installer car le Crans reste avant tout une association de l'ENS Paris-Saclay, et il n'était pas pensable de demander aux nouvelles générations de s'occuper

d'un campus qu'ils n'avaient même pas connu-es.

2.1.6 Déménagement administratif

Au cours du déménagement de l'ENS Paris-Saclay, le Crans s'est vu doté d'un local bureau de 18 m², en MB87, dont l'usage prévu est équivalent à celui du 2B à Cachan. Dès le mois d'avril 2021, un premier déménagement a été fait afin de récupérer toutes les archives utiles ainsi que le matériel utile à Saclay mais pas à Cachan du 2B. Cela concerne uniquement le matériel administratif, ainsi que quelques switchs et câbles. La plupart du matériel technique a été jugé indispensable en cas de besoin sur l'infrastructure de Cachan, et ne sera pas déménagé immédiatement.

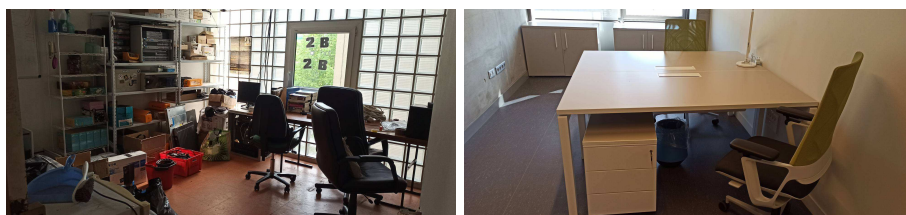


FIGURE 1 – Premier déménagement du 2B

2.1.7 Destruction des archives

Le local du rez-de-chaussée du bâtiment A, ou 0A pour les intimes, est le local qui hébergeait toutes les archives administratives du Crans. On y trouvait notamment l'ensemble des bulletins d'adhésions de 1998 à 2016, accompagnés parfois de certificats de scolarité au temps où l'adhésion Crans était limitée aux étudiant-es de l'ENS Paris-Saclay, en raison notamment de l'accès à la connexion Renater. On y trouvait également de nombreuses anciennes factures. Après avoir pris conseil auprès de l'archiviste de l'École, il s'avère que nous ne devons pas conserver ces documents plus de 10 ans. Cependant, en raison du caractère sensible de ces documents, il n'est pas possible de se contenter de recycler ou jeter ces documents, il faut les détruire. Si le sujet est resté sur la table un bon moment, il n'est à l'heure actuelle toujours pas résolu, faute de motivation et de solution apportée. Il devra être traité assez rapidement avant le rendu des locaux à Cachan.

2.2 Préparation du déménagement

Les questions à résoudre avant de déménager sont nombreuses. Il a fallu déterminer quoi déménager, quand, où, comment avoir une connexion Internet et comment pénaliser le moins possible la qualité de service.

2.2.1 Préparation de l'installation dans l'ENS Paris-Saclay

Le précédent Conseil d'Administration avait bien entamé des discussions avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'ENS Paris-Saclay, en ayant le droit d'occuper une demi-baie pour installer nos serveurs. La DSI s'est

finalement montrée plus généreuse en nous permettant d'installer notre propre baie, au sein du local opérateur (SQ39) où se fait l'arrivée de fibres optiques. Le déménagement est d'abord prévu pour le début de l'été, sans date précise. La préparation s'est faite au travers de nombreux échanges avec la DSI, qui se sont très bien passés. Nous avons pu en amont du déménagement installer un serveur, *odlyd*, ainsi qu'un commutateur à même le sol pour faire des tests d'installation, ce qui s'est révélé bien pratique.

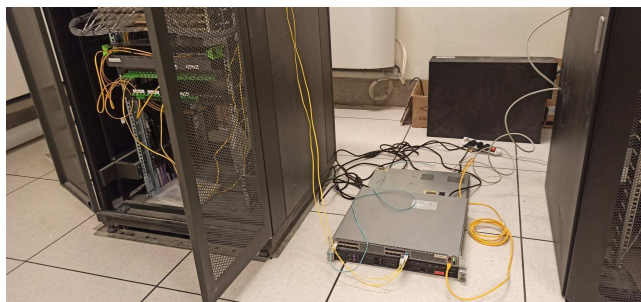


FIGURE 2 – Installation de test avec un serveur et un switch

Une convention très honnête a été rédigée entre l'ENS Paris-Saclay et le Crans, officialisant l'installation. Elle nous permet notamment d'installer notre baie de serveurs, en nous offrant la climatisation du local et l'alimentation ondulee, la mise en place d'un réseau de secours comme la Freebox, ainsi qu'un accès 24h/24 moyennant la récupération d'un badge auprès du PC sécurité pour les personnes autorisé-es, même si les accès en dehors des horaires d'ouverture de l'École ne doivent pas concerner de la maintenance courante.

Au cours des échanges, la DSI nous a fait savoir son intérêt pour que le Crans gère les aspects techniques pour les clubs et associations de l'École. Elle souhaite notamment que le Crans s'occupe de l'impression étudiant-e, grande absente du déménagement, ainsi que d'un Wifi ouvert pour les admissibles. Nous montrons notre intérêt pour ces projets, même si ceux-ci attendront que le Crans se soit bien installé dans l'École.

La date du 9 juillet 2021 est retenue pour déménager les serveurs, en accord avec le Collège Technique du Crans et l'ENS Paris-Saclay. La convention a toutefois été signée le 20 juillet 2021, la DSI et la direction juridique nous ayant permis de nous installer avant la signature finale de cette convention.

2.2.2 Connexion Internet

L'un des gros points de travail du déménagement a été notre connexion Internet. Depuis 2017, le Crans se fournit Internet en louant une fibre chez le transitaire Zayo à hauteur de 1 260 € par mois, nous autorisant une connexion jusqu'à 1 Gbps en continu et jusqu'à 10 Gbps en pic. Le modèle économique du Crans étant amené à changer en lâchant les rentrées d'argent de plus de 800 adhérent-es par an, il n'était pas envisageable de continuer à payer une fibre professionnelle, même avec un tarif négocié.

Nous avons donc pensé à Aurore et ViaRézo, deux associations de réseau sur le plateau de Saclay, fournissant notamment Internet dans les résidences CROUS dont George Sand proche de l'ENS pour Aurore et les résidences de Césal pour

ViaRézo. Nous leur avons proposé de travailler ensemble, et discuté avec eux de l'établissement d'une connexion Internet. Les deux associations étaient très intéressées par le projet.

Liaisons fibre

Dès lors que nous avons eu un avis favorable de la part des deux associations, nous sommes immédiatement entrés en contact avec Aurélien Méré, responsable du pôle Infrastructures Réseaux et Télécommunications de la Direction Informatique de l'Université Paris-Saclay. Nous lui avons exposé notre projet, et notamment demandé s'il était possible de tirer des fibres partant de l'ENS Paris-Saclay vers Aurore et ViaRézo. Tout est allé au-delà de nos espérances : les fibres ont pu être tirées en un peu plus d'un mois, sans frais pour le Crans, avec une maintenance gérée par l'ENS Paris-Saclay.

Convention Aurore

Les discussions avec Aurore se déroulent dans un contexte un peu particulier. Les deux associations disposent en effet d'un passif commun, avec notamment un fort investissement de la part du Crans pour voir Aurore naître, ainsi qu'une intersection non nulle entre les membres actif-ves Crans et les membres actif-ves Aurore. De ce fait, les deux parties étaient d'accord pour signer une convention permettant au Crans d'avoir une connexion Internet gratuite, sans contrepartie du moment que cela ne pénalise pas la connexion d'Aurore.

Cependant, la forme a pu mener à quelques débats plus houleux. Aurore souhaitait une version entièrement chiffrée et indiscutable, fixant notamment un débit maximal à 100 Mbps et des pics plus hauts autorisés tel le modèle de Zayo, accompagné de répercussions financières en cas de dépassement et d'abus clairement indiquées, là où le Crans défendait plutôt un modèle plus souple où les deux associations se font confiance mutuellement et règlent les problèmes à l'amiable si besoin. Aurore argumente sur le fait que le Crans est perdant dans l'affaire car les futur-es dirigeant-es pourraient très bien avoir une vision non bienveillante de l'aspect « raisonnable » de l'utilisation de la connexion, mais le Crans préfère rester optimiste. Un compromis est finalement trouvé en demandant la convocation d'une commission bipartite paritaire à chaque changement de composition des dirigeant-es de l'une des deux associations, afin de s'assurer que chaque partie est toujours d'accord avec les termes de la présente convention. Cette commission sera d'ailleurs convoquée peu après cette Assemblée Générale, puisque à la fois les dirigeant-es du Crans et d'Aurore changent. J'espère que mes successeur-ses sauront renforcer et conserver des bons liens entre les deux associations. La convention a été signée avec cette mention le 20 juin 2021.

En plus de la connexion à Internet, la convention prévoit également un échange de serveurs entre les deux associations, permettant à chacune d'avoir un serveur hébergé ailleurs, notamment pratique pour des sauvegardes. Cependant, bien que l'accueil soit conclu, l'absence de place convenable dans les locaux d'Aurore notamment pour des problèmes de ventilation fait que cet échange n'a toujours pas eu lieu, mais il reste toujours bien prévu.

Convention ViaRézo

Les discussions avec ViaRézo étaient un plus difficiles car nous nous connaissons moins. Cependant, elles se sont globalement bien passées. Les conditions de la convention sont moins avantageuses pour le Crans que celle avec Aurore, fixant notamment le prix de la connexion à 100 € par an, ce reste un prix assez symbolique et faible, pour une limite à 100 Mbps théorique, mais sans pénalité en cas de dépassement tant que cela n'influe pas sur la qualité de leur service.

Cependant, bien que la convention ait été signée le 26 juin 2021 et la connexion payée, des problèmes d'infrastructure internes à ViaRézo font que la connexion n'est toujours pas en place. Peu de relances ont été faites de notre part, notamment en raisons d'autres problèmes à gérer, d'une connexion avec Aurore qui marche pour l'instant bien, et la compréhension de ce qu'est que travailler bénévolement pour une association. Il serait cependant appréciable dans les semaines ou mois à venir que cette connexion soit enfin finalisée, afin d'avoir deux sorties Internet et subvenir aux éventuelles pannes de l'un des liens.

La convention a été amendée le 14 février 2022 dernier, afin de prendre en compte l'échange de serveurs, comme avec Aurore. L'échange était déjà prévu oralement mais ne figurait pas dans la première version de la convention. C'est désormais le cas. ViaRézo est prêt à recevoir notre serveur, la balle est désormais dans le camp du Collège Technique du Crans qui doit finir de configurer le serveur avant de l'envoyer dans une baie chez ViaRézo. Il en est de même de leur côté, leur serveur à nous envoyer n'est pas encore prêt.

Divers achats de matériel, notamment de cartes réseau et de disques durs, ont été réalisés afin de préparer l'installation de ces serveurs de sauvegardes.

2.2.3 Problèmes de climatisation

Il était connu que la climatisation du 0B était capricieuse. Réparée plusieurs fois, et même récemment, la climatisation a décidé de lâcher au milieu du printemps, notamment en raison d'une fuite de gaz, une petite catastrophe écologique au dessus du 0B. Un technicien est venu enquêter et remplir le réservoir, mais selon lui le problème n'est pas réparable et nécessite le remplacement d'une pièce, dont le montant main d'œuvre incluse dépasse le millier voir deux mille euros. Le déménagement étant prévu pour l'été, la question de vouloir réparer la climatisation ou non s'est beaucoup posée.

Au mois d'avril, les températures étaient encore fraîches et supportables pour les serveurs. Les 30 °C n'étaient pas atteints. Cependant, arrivée la fin mai et le mois de juin, les températures se sont vite mises à monter. Cela devenait encore plus embêtant de payer pour un mois ou un seul serveur. À deux reprises, *gulp*, a succombé à la chaleur et s'est éteint pour surchauffe, ce qui est dommage quand le Collège Technique se reposait sur ce serveur pour fournir Internet à tout Cachan sur les mois qui restaient. La décision a été prise de ne pas réparer cette climatisation, et de déménager les serveurs un par un au 2B, où la climatisation était fonctionnelle. Le déménagement ne s'est pas passé dans les meilleures conditions et a pu causer de l'interruption de services, l'alimentation n'était plus gérée par *pulsar* l'onduleur géant du Crans, mais cela s'est révélé être une bonne solution de secours. *gulp* est resté au 2B jusqu'en février dernier.

Nous aurions souhaité que le déménagement se passe sans ce problème, mais nous pouvons nous consoler en nous disant qu'il s'agit du plus gros problème

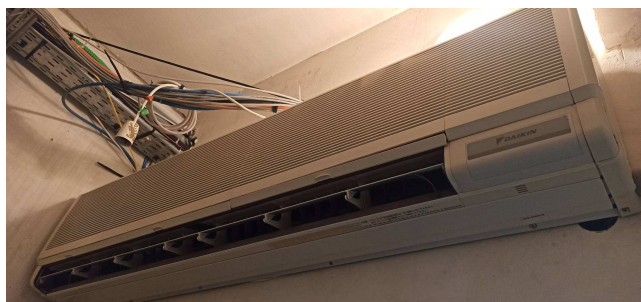


FIGURE 3 – L'ancienne climatisation du 0B

que l'on ait eu à gérer au cours de ce déménagement.

2.3 Déménagement effectif

Comme convenu avec la DSI et la DAI de l'ENS Paris-Saclay, les serveurs du Crans ont déménagé le vendredi 9 juillet 2021. Bien que Franck Mazé, qui dirige la DSI, nous avait conseillé de passer par une entreprise de déménagement pour ne pas avoir à s'embêter et avoir une installation propre, le devis à cinq chiffres nous a rapidement conforté dans l'idée qu'un déménagement fait par nos propres mains serait tout aussi efficace.

Le 9 juillet 5h du matin, nous prenons la route direction Cachan, nombreux-ses, avec un utilitaire loué la veille. 6h du matin, tous les serveurs sont éteints proprement, à l'exception de *gulp* qui sera laissé à l'isolement.

Le 0B (et le 2B) sont ensuite peu à peu vidés, et chargés dans l'utilitaire.

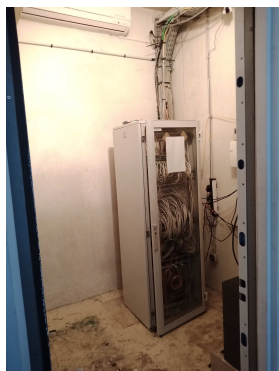


FIGURE 4 – Le 0B, vide

Une fois le Crans dans le camion, nous nous dirigeons vers Saclay, où nous sommes attendus à 9h par la DAI. On nous prête généreusement un chariot nous permettant de déplacer tout notre matériel jusque dans les sous-sols. La baie est ensuite remontée, et avec relativement peu de problèmes le Crans revit, derrière la connexion d'Aurore et l'électricité de l'ENS.

Il faut cependant noter que même si l'alimentation ondulée jusqu'à 3,5 kW nous était garantie, aussi dans la convention que par mail, les travaux d'installation n'avaient pas été faits. Une solution de secours a été déployée en urgence



FIGURE 5 – Le Crans dans un camion



FIGURE 6 – La baie du Crans, montée et remplie en SQ39 le soir du déménagement

en une heure le matin-même par la DAI, à savoir une prise qui pend du plafond connectée au disjoncteur. Le courant est bien ondulé, secouru et dimensionné pour tenir la charge de notre baie, mais l'installation est toutefois prévue pour être temporaire. Il se trouve qu'elle n'a pas beaucoup changée depuis, mais depuis janvier 2022 des travaux sont prévus afin d'avoir une alimentation qui arrive proprement depuis le sol, et redondé par une alimentation non ondulée, nous permettant de rester alimentés en cas de coupure du réseau ondulé pour maintenance ou défaillance, comme cela a pu arriver en janvier dernier.

Un grand merci à *shirenn*, *Pollion*, *nicomarg*, *sarcozy*, *ifugao*, *Gasnier*, *erdnaxe*, *vanille* et *Otthorn* d'avoir été là ce jour-là dans cette grande étape de transition du Crans, ainsi qu'à *esum* et *Mikachu* pour avoir œuvré à cette transition en amont.

À la suite du succès du déménagement, l'ensemble des membres actif-ves du Crans prennent des vacances pendant l'été, bien qu'un léger incident dû à la compromission de la sécurité d'une machine de l'un-e des adhérent-es dont il serait malvenu de donner le nom vienne affecter la connexion Internet du campus de Cachan pendant au moins deux heures. Je tiens à rappeler à titre personnel l'importance d'avoir des mots de passe robustes.

2.4 Rentrée 2021

La rentrée 2021 s'est effectuée dans un contexte un peu particulier, puisqu'il ne l'était en réalité pas. Cette rentrée a pu s'organiser complètement en présentiel, avec pour seule contrainte le port du masque obligatoire et la vérification du pass sanitaire si nécessaire dans les mois qui ont suivi. Les activités étaient donc possible et il a été beaucoup plus facile que l'année précédente de présenter l'association à des personnes fraîchement arrivées.

2.4.1 Forum des associations

Le forum des associations a eu lieu pour la deuxième année consécutive dans le nouvel atrium de l'ENS Paris-Saclay, le lundi 6 septembre 2021. La table était partagée avec Aurore, afin de présenter les deux associations. L'événement a été un franc succès et a fait connaître l'association à un bon nombre de primo-entrant-es, qui se sont inscrit-es à la liste de diffusion des apprenti-es.

2.4.2 Soirée de rentrée

Souhaitant conserver la tradition du Crans qui organise la première soirée de rentrée, le Crans a assuré avec Aurore la première soirée de rentrée de l'année, et même première soirée depuis l'ouverture de l'ENS en réalité. Du curry de poulet et du curry d'aubergine ainsi que du flan avaient été proposés. Les quantités étaient relativement bien dosées, mais le fort temps d'attente a pu décourager des personnes à vouloir être servies, et les petites parts de dessert servies font que les flans étaient en abondance dans la semaine qui a suivi.

La soirée n'a pas été vraiment l'occasion à notre regret de présenter les deux associations, et nous n'avons pas pu proposer les quelques activités auxquelles nous avions pensées. Toutefois, les personnes présentes avaient l'air de s'amuser, ce qui reste positif. DiskJok[ens] est venu au milieu de la soirée mixer, avec notre accord. Cela a un peu changé l'ambiance de la soirée, avec notamment un volume assez fort, mais qui semblait être apprécié.

La soirée a été comme prévu largement déficitaire, notamment à cause des prix sous-dimensionnés et surtout à cause de la gratuité de la nourriture pour les 1A. Ce déficit était attendu sans représenter un problème pour la trésorerie du Crans.

Cette soirée a ramené un grand nombre de personnes, comme attendu. Elle a été l'occasion de réintroduire la notion de perm' bouffe lors des soirées ainsi que leur nécessité en cas de soirées alcoolisées. Cet aspect était en effet absent dans la communication du BDE, ce qui était parfaitement normal étant donné qu'en raison du context sanitaire, aucune soirée étudiante n'avait eu lieu dans la Kfet et encore moins des perm' bouffe. Nous avons pu observer que les soirées suivantes, notamment organisées par des 2A, n'ayant initialement pas prévu de servir de nourriture, se sont mises peu à peu à proposer un menu.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui sont venues nous aider sur le tas, à gérer l'afflux de monde, qui sont notamment des ancien-nes du Crans ou du BDE fortement investi-es.

2.4.3 WEI

Le Weekend d'Intégration du BDE a eu lieu du 17 au 19 septembre 2021. Le Crans a pu aider à l'organisation en permettant notamment au BDE et à chacun des bus d'imprimer les différents livrets d'informations et de chants. L'imprimante HP du 4J à Cachan a été utilisée, ce qui a montré une nouvelle fois l'aspect démoniaque de ce copieur, avec le *finisher* simulant des bourrages papier sans avoir besoin de feuilles, le bac de sortie qui ne peut pas être configuré ou encore les surchauffes régulières. Si nous voulions bien maintenir un service d'impression dans le nouveau campus, il est clair que ce ne serait pas avec ce modèle.

Le Crans a sinon été présent pendant le WEI, recyclant l'activité de balle au prisonnier. Elle avait plu aux participant·es, naturellement en oubliant le contexte de réseau.

2.4.4 Install-Party

Nous avons pu organiser la première Install-Party du Crans dans le nouvel atrium de l'ENS Paris-Saclay le samedi 9 octobre 2021. Malgré une communication à la dernière minute qui a pu nous être reprochée à juste titre, l'événement a pu réunir quelques personnes, ravies d'avoir une installation Linux fraîche, malgré des appareils parfois capricieux. Une conférence a été prévue, sur le logiciel de visioconférence *Galène* que nous utilisons par ailleurs au Crans, présentée par son créateur Juliusz Chroboczek, chercheur à l'IRIF et enseignant à l'Université de Paris. La conférence avait beaucoup plu, et je remercie sincèrement M. Chroboczek pour son exposé.

Comme les éditions précédentes, la nourriture était offerte par le Crans. Toutefois, les quantités ont été largement surestimées, ce qui n'était pas au malheur des participant·es. Je remercie également le restaurant « Chez Yang 878 » à Cachan pour sa cuisine de qualité, à prix très raisonnable.

2.4.5 Séminaires

Les séminaires Crans ont repris le 6 octobre 2021. Il s'agit de séminaires techniques hebdomadaires permettant de présenter différents points techniques en lien avec le Crans.

Les séminaires avaient été arrêtées avant le début de la pandémie. Ils ont été relancés le 13 janvier 2021 en visioconférence, mais n'ont pas eu beaucoup de succès, non pas par défaut de communication, mais par manque d'intérêt surtout à distance.

Le bilan de cette année est mitigé. Les premiers séminaires ramenaient beaucoup de primo-entrant·es qui semblaient très intéressé·es. Cependant, à l'approche des premiers examens, l'assiduité commençait à manquer, et passée le nouvel an 2022, la présence était quasiment inexistante. En raison de cette démotivation, les départs en stage et la concentration sur le déménagement de Cachan, les séminaires ont été mis en pause. Il n'est toutefois pas exclu sur demande populaire d'en reprendre avant la fin de l'année.

La liste de séminaires proposés a tout de même été assez longue, comme décrite dans le tableau suivant.

| Thème | Date | Intervenant·e | Encadrant·e |
|---------------------------------|------------------|----------------|-------------|
| Introduction au réseau | 6 octobre 2021 | shirenn | ynerant |
| Présentation du Crans | 13 octobre 2021 | ynerant | shirenn |
| Base UNIX | 20 octobre 2021 | ds-ac | ynerant |
| Base python | 27 octobre 2021 | Aeltheos | Mikachu |
| Git | 10 novembre 2021 | TinyLinux | ynerant |
| Mail | 17 novembre 2021 | vanille | shirenn |
| Pare-feu | 2 décembre 2021 | ds-ac | ynerant |
| Django | 15 décembre 2021 | aeltheos | vanille |
| IPv6 | 07 janvier 2022 | bleizi | shirenn |
| L ^A T _E X | 21 janvier 2022 | PigeonMoelleux | Solal |
| DNS et DNSSEC | 28 janvier 2022 | vanille | esum |
| GPG | 31 janvier 2022 | bleizi | ds-ac |
| Intégration continue | 11 février 2022 | aeltheos | ynerant |

TABLE 1 – Séminaires techniques de l’année 2021-2022

2.4.6 Requête judiciaire

Le Crans a reçu un mail de L’Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l’Information et de la Communication (OCLCTIC) le 3 novembre 2021, nous indiquant la présence d’un contenu qui contrevient aux dispositions de l’article 227-23 du code pénal, à savoir la représentation de mineur· présentant un caractère pédopornographique. Il s’agit en réalité de liens présents sur un *zerobin*, un presse-papier numérique chiffré déployé au Crans, menant vers du contenu illégal. Le contenu a aussitôt été retiré. Une requête a ensuite été faite au Crans pour demander l’auteur·e du fichier. Le service étant anonyme, la seule information que nous pouvions communiquer était l’adresse IP et le port utilisés pour se connecter. Après des difficultés techniques liées notamment à la politique de conservation des journaux trop faible, l’information souhaitée a bien été transmise.

2.5 Suspension de Cachan

2.5.1 Premier nettoyage des locaux

Il a été convenu d’arrêter de fournir la connexion Internet sur le campus de Cachan le soir du 21 février 2022. Afin d’anticiper la remise des locaux, nous avons commencé dès le mois de décembre 2021 à faire un tour de l’ensemble des locaux techniques du campus pour déménager ce qui est déménageable, centraliser tout ce qui peut être donné ou vendu et jeter tout ce qui n’est pas revalorisable. L’ensemble du matériel technique inutile est pour le moment stocké au 4J.

Par ailleurs, des travaux préliminaires ont été faits au 4J afin de remettre un interrupteur, et le sujet du mur du 4J installé par des ancien·nes du Crans afin de séparer la sortie de l’imprimante des serveurs a été discuté avec le CROUS : il n’est pas exploitable en l’état, il faudra le faire tomber.

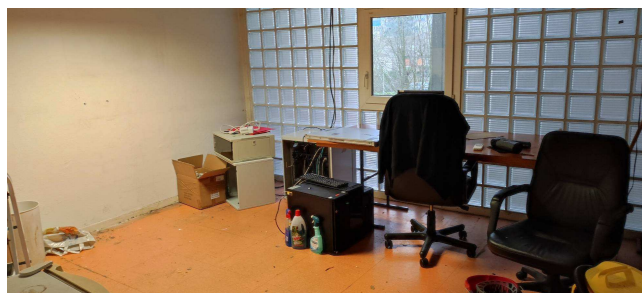


FIGURE 7 – Le 2B en janvier 2022, vidé de son contenu

2.5.2 Arrêt définitif de la connexion à Cachan

Afin de préparer la fin de la connexion Internet, il a été voté début février de prolonger gratuitement les connexions Internet de tout le monde, afin de ne pas demander 5 € ou 15 € de renouvellement pour moins d'un mois de connexion.

En parallèle, nous nous sommes assuré·es que la connexion via Wifirst fonctionnerait après notre arrêt. Un code Wifi temporaire pour se connecter au réseau *PlanetCampus* a été envoyé à tou·tes les étudiant·es, et testé par nos soins.

Le gros bouton rouge a été appuyé le 21 février 2022 à 23h59. Un mail a été envoyé à l'ensemble des adhérent·es et ancien·nes adhérent·es à ce sujet, qui a suscité quelques bons retours très touchants.



FIGURE 8 – Extinction du réseau du Crans

2.5.3 Retrait du matériel technique

Les jours qui ont suivi l'arrêt de la connexion ont été en grande majorité dédiés au retrait des installations sur le campus. Avec l'aide de plusieurs 1A, dont *aeltheos* et *bleizi* qui répondent toujours à l'appel, nous avons une grosse semaine dans les faux-plafonds du CROUS à retirer toutes les bornes Wifi et débrancher les différents commutateurs réseau. Seules trois bornes manquent à l'appel : une sur le toit du bâtiment H, dont l'accès était condamné, une au bâtiment G que nous n'avons pas trouvée et une au bâtiment M que nous soupçonnons volée en raison du câble Ethernet débranché trouvé à l'emplacement suspecté. La plupart des câbles Ethernet ont été également retirés des murs, dans la mesure où c'était possible.

Il est à déplorer un câble Ethernet au bâtiment H, précédemment relié au mécanisme d'ouverture de la porte d'entrée, mais honteusement arraché et sec-



FIGURE 9 – Récupération du matériel de Cachan

tionné. Sur demande des techniciens du CROUS, un câble a été tiré et le problème a été laborieusement résolu.

Les locaux techniques aux bâtiments C, G, H, J et M ont été nettoyés et rendus au CROUS. Les autres hébergent pour l’instant du matériel au Crans.

La plupart du matériel récupéré ne servira a priori pas au Crans. Si une partie sera conservée (quelques commutateurs et quelques bornes notamment), la plupart seront revendus ou donnés selon l’état et la valeur à d’autres associations et organismes intéressé-es. Il en est de même pour les anciens serveurs, actuellement stockés au 4J. Cependant, en raison d’un manque de motivation, aucune annonce n’a été publiée nulle part actuellement. Un inventaire du matériel à revaloriser a toutefois été dressé.

2.6 Nouveaux services majeurs

2.6.1 Impression

Depuis 2006, le Crans propose un service d’impression à ses adhérent-es. Le service a connu un grand succès, avec au moins un bon million de pages imprimées depuis le lancement. Cependant, ces derniers mois, les problèmes techniques de l’imprimante, la crise sanitaire ainsi que la disponibilité des membres actif-ves sur le campus ont fait que le service est tombé à l’arrêt. Comme dit plus tôt, la seule utilisation de l’imprimante de Cachan a été pour les impressions des livrets WEI, qui n’a pas été une partie de plaisir.

À ce besoin, il faut ajouter l’absence d’imprimante à disposition des étudiant-es sur le campus de l’ENS Paris-Saclay. Il a été convenu entre la DSI, la bibliothèque universitaire, la DSVE et le Crans que le Crans pourra gérer le service d’impression pour les étudiant-es, après le déménagement des serveurs tout du moins. Une réunion a eu lieu entre ces quatre parties le 17 novembre 2021 pour détailler le besoin et ce qu’il est possible de faire.

Le Crans a acquis le 12 décembre 2021 une nouvelle imprimante, une Lexmark X952DE d’occasion récupérée sur Le Bon Coin. Après un aller-retour

laborieux à Chartres en Kangoo, l'imprimante est arrivée en état de bon fonctionnement, sans bourrage papier et avec un bac de sortie fonctionnel. Un toner jaune et un toner de collecte ont été rachetés comme annoncé par les vendeurs.

Après 3 mois de tests de la part du Collège Technique, une plateforme a été développée pour permettre aux étudiant-es d'imprimer et d'être facturés sur leur compte Note du BDE, en accord avec le bureau de l'association. Le service a été déployé le vendredi 25 mars 2022, soit très récemment. La communication n'a d'ailleurs toujours pas été lancée, mais les premiers échos montrent déjà un certain enthousiasme pour le service.

2.6.2 Hébergement de serveurs

Le constat a été fait à Cachan que plusieurs personnes étaient intéressées par avoir ou héberger un serveur, pour un usage personnel, qui va au-delà du simple usage de Zamok. À cet effet, Servens a été créé en tant que club BDE en 2016, au 2A à Cachan. Une baie de serveurs a été récupérée pour faciliter l'hébergement de serveurs.

Suite au déménagement du BDE, l'avenir de Servens restait incertain. Le Crans avait proposé de récupérer l'hébergement au 4J. La baie avait alors été déménagée.

S'il n'était pas prévu de déménager Servens dans l'état dans lequel le club était, nous souhaitions tout de même maintenir un service d'hébergement de serveurs minimal mais sous contraintes.

De plus, la grande migration de l'infrastructure de début 2021 ayant permis de rendre inactifs un bon nombre de serveurs, nous jugions pertinent de proposer la puissance de calcul dont nous disposions pour permettre aux adhérent-es qui le souhaitent d'avoir leur propre machine virtuelle au Crans.

Ces deux nouveaux types d'hébergement sont donc proposés lors de cette assemblée générale, et viennent ainsi diversifier les services proposés par le Crans.

3 Projets futurs

3.1 Remise des locaux de Cachan

Le travail majeur des prochains mois sera sans aucun doute la remise des locaux à Cachan et la séparation du matériel.

Dans la liste des locaux à rendre, il reste le 0A qui héberge les vieilles archives à détruire précédemment évoquées, le 0B qui héberge *pulsar*, le gros onduleur du Crans, le 2B qui héberge *charybde*, *zephir* et *omnomnom* derrière la Freebox permettant d'avoir des sauvegardes distantes, le -1I dont nous n'avons pas réussi à avoir l'accès, et le 4J où il faut abattre le mur en trop et vendre ou donner le matériel stocké. Le Crans ayant plus ou moins été un prestataire gratuit du CROUS pendant plus de 20 ans lui ayant rendu bien des services, l'objectif est de rendre les locaux dans un état où nous n'avons pas à déboursier un centime de travaux de réparation. Un second objectif est également de rendre les locaux avant que le BDE ait fini de rendre les siens.

3.2 Sauvegardes des serveurs

Comme indiqué plus haut dans les conventions avec Aurore et ViaRézo, il est prévu d’avoir des serveurs hébergé chez chacune des parties afin d’envoyer les sauvegardes de nos données, actuellement hébergées à Cachan. Afin d’avoir enfin une installation stabilisée, il faut travailler à configurer au moins l’un des deux serveurs prévus afin de pouvoir décommissionner les serveurs de Cachan.

3.3 Alimentation des serveurs

Comme indiqué lors de la partie du déménagement, l’alimentation de la baie de serveurs dispose toujours d’une installation temporaire. Afin de conclure le déménagement, il faudrait mener ces travaux son terme et avoir des serveurs correctement alimentés et redondés.

3.4 Ethernet associatif

L’un des gros projets que le Crans souhaite porter au sein de l’ENS Paris-Saclay est la mise en place d’un réseau Ethernet à destination des étudiant·es, au sein des locaux associatifs. Cela permettrait une distinction entre le réseau de l’École, soumis à des contraintes de leur transitaire Renater et plus destiné à un usage universitaire et professionnel, et le réseau du Crans, à un but plus associatif et plus permissif. De plus, cela renforcerait la segmentation entre le Crans et la DSI, dans la vision où le Crans s’occuperait à terme des demandes informatiques des étudiant·es quand cela est possible.

3.5 Wifi admissibles

Le Crans disposait de bornes Wifi dans les locaux de l’ENS à Cachan, diffusant un SSID Crans comme dans les résidences. De plus, en période d’oraux, le Crans diffuse un second SSID « Crans-Admissibles » permettant aux admissibles d’avoir Internet pendant leurs oraux en se connectant sur un portail captif. Le service n’a pas été maintenu en 2020 faute d’oraux en contexte de pandémie, et en 2021 le temps était plus au déménagement. Nous nous sommes plus ou moins engagés oralement à reprendre ce service, qui serait profitable, il faudra donc que le Collège Technique travaille sur le sujet.

3.6 Renouveau de l’activité du Crans

Au cours de la dernière année, et même un peu avant, le Crans a entamé une transformation de son activité. Cela s’explique notamment par la fin de son activité sur le campus de Cachan et son implantation plus forte au sein de l’ENS Paris-Saclay. Si le travail est bien entamé, j’espère très sincèrement que le Crans continuera de trouver sa place au milieu des étudiant·es, à se réinventer d’année en année et de vivre plus généralement. Le Crans a été pour moi un immense terrain de jeu pour découvrir la gestion d’un parc réseau, l’univers du gestion, et la gestion d’une association dans un contexte de bonne entente. Je souhaite que le Crans garde à l’avenir cette bonne ambiance, qui me semble adaptée pour apprendre dans de bonnes conditions.

4 Remerciements

Les acteur·rices ont été nombreux au cours de ce déménagement, et tou·tes ont été d'une grande aide.

Tout d'abord, je remercie Monsieur Aurélien Méré pour nous avoir permis sans aucune difficulté d'installer des fibres optiques vers Aurore et ViaRézo, sans qui de nombreux problèmes supplémentaires se seraient posés.

Je remercie également Aurore et ViaRézo, pour nous faire confiance et nous soutenir, par le biais d'une connexion Internet de qualité à bas coût et de l'hébergement de serveurs.

Je tiens bien sûr à remercier les différentes parties de l'ENS Paris-Saclay pour leur bon accueil et leur accompagnement, en particulier Mme Frédérique Trouslard pour avoir toujours su répondre à nos besoins, la DAI pour nous avoir permis de s'installer gracieusement et proprement au sein des locaux de l'ENS Paris-Saclay, la Direction des Services Juridiques pour la rédaction de la convention d'installation, et surtout la DSI et notamment Mme Laure Sempéré pour les très bons échanges que nous avons pu avoir tout au long de l'année, et qui je l'espère, vont perdurer.

Je remercie ensuite le CROUS de Cachan, et plus particulièrement Monsieur Alexandre Gourdault pour les services qu'il a pu nous rendre et les bons échanges que nous avons pu avoir et qui ont permis d'entretenir de bonnes relations entre le CROUS et le Crans. Je remercie également la résidence de Cachan et le CROUS de Créteil plus généralement pour avoir su nous faire confiance au travers des années, pour nous avoir permis de grandir, câbler leurs bâtiments, construire des murs et surtout donner un terrain de jeu à des générations de passionné·es.

Merci également à l'ensemble des résident·es qui se sont succédés sur le campus de Cachan pour nous avoir faits confiance dans la lourde tâche de leur fournir une connexion Internet de qualité, qui s'est améliorée d'année en année. Je les remercie pour leurs messages qu'ils ont pu nous adresser, parfois très touchants, mais également pour toutes leurs demandes auxquelles nous avons essayé de répondre au mieux, qui nous pris parfois beaucoup de temps, qui nous ont amusé parfois, ou qui nous ont demandé de nous creuser la tête. C'est avec de la peine et de l'émotion que nous partons, et je regrette les premières déceptions que nous avons pu recenser vis-à-vis de la qualité de la connexion qui nous succède.

Merci maintenant aux nouveleux adhérent·es du Crans, à l'ENS Paris-Saclay, qui ont pour la plupart adhéré de leur plein gré avant même l'annonce de la gratuité. Cet intérêt pour les services proposés donnent beaucoup de motivation à continuer à s'investir dans l'association.

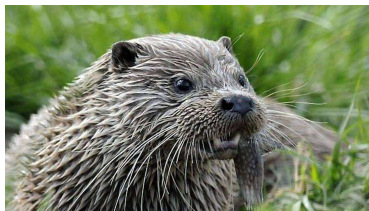
Je dois désormais remercier ceux qui font vivre le Crans au quotidien, à savoir l'ensemble des membres actif·ves : *erdnaxe*, *esum*, *Pollion* les nouvelles nounous *ds-ac* et *vanille*, les trésoriers *sarcozy nicomarg* pour leurs bras et leur bilan financier qui je l'espère est bien terminé, *Otthorn* notamment lors de la rédaction de la convention entre le Crans et Aurore, et surtout maman *shirenn* avec qui j'ai passé beaucoup trop d'heures à tout casser et tout réparer, débattre sur l'avenir du Crans et plus encore (bisous maman).

Un grand merci encore à tou·tes les ancien·nes du Crans, *Mikachu* pour ses précieux conseils tout au long de l'année, qui reste encore nounou dans mon cœur, à *peb* pour son regard plus averti, à *Gasnier* et à ses gants notamment pour le déménagement, à *vulcain* et *Hachino* et plus généralement le CA précédent

en grande partie déjà citée pour avoir déjà bien amorcé le travail de transition vers Saclay et leur aide pour la gestion de l'association, à *PAC* pour le pré-déménagement du 2B, et j'espère ne pas en avoir trop oubliés.

Enfin, merci aux nouvelles recrues, notamment *aeltheos* et *bleizi* pour leur dévouement naissant et leur motivation pour l'association, ainsi qu'à toutes les nouveleaux apprenti-es qui s'intéressent de près ou de loin pour le Crans, trop nombreux pour toutes les citer. Parmi elleux, merci notamment à ceux qui ont prêté leurs gros bras musclés pour s'occuper de Cachan, notamment *ifugao* pour le plus âgé mais également *LeRaton*, *tutatety*, *Svet* et *Shinigami*, pas toutes membres actif-ves mais qui ont chacun-e donné un peu de leur temps pour l'association.

Merci au futur Conseil d'Administration et aux futures nounous de continuer à faire vivre le Crans !



Ce bilan moral a été approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du Crans du samedi 26 avril 2022.

B Bilan Financier

Bilan financier de l'exercice pour l'année 2021 du Crans

Paul Baroux, Nicolas Margulies

Samedi 26 mars 2022

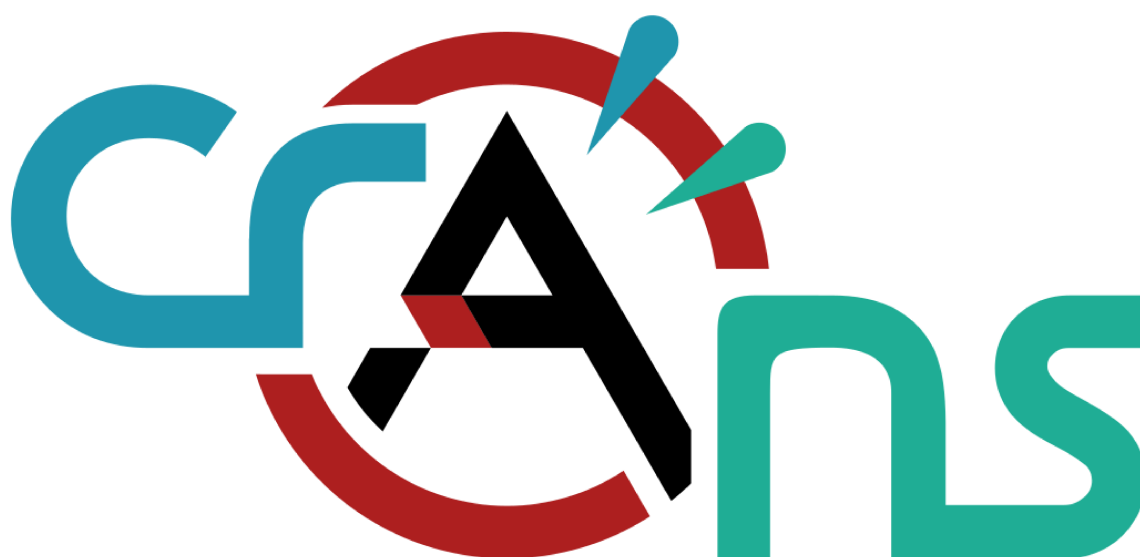


Table des matières

| | |
|---|----------|
| 1 Déménagement et problèmes liés | 2 |
| 1.1 Comnpay/Stripe | 2 |
| 1.2 Maif | 2 |
| 2 Recettes | 3 |
| 2.1 Connexion | 3 |
| 2.1.1 Comnpay | 4 |
| 2.1.2 Stripe | 4 |
| 2.1.3 Autres concernant la connexion | 5 |
| 2.2 Autres recettes | 5 |
| 3 Dépenses | 5 |

Préambule

L'année 2021 précède de peu l'arrêt d'un des principaux services fournis par le Crans : la connexion internet sur le campus de Cachan. Elle a donc vu le déménagement d'une partie du matériel, l'installation dans les nouveaux locaux, et présente un bilan légèrement en négatif (de 1294.3€), et ce alors que les grosses dépenses exceptionnelles liées à l'achat de matériel ont été gardées à un niveau raisonnable.

Cependant, la réduction des recettes due à l'arrêt de la connexion à Cachan s'accompagne de la disparition d'une des principales sources de dépenses de l'association : la fibre Zayo, le contrat ayant été résilié au cours de l'année, avec effet fin février 2022.

Ce bilan, bien qu'il se veuille être exhaustif, comporte néanmoins certainement des erreurs, donc si vous avez une réclamation, veuillez l'adresser à ynerant@crans.org (et si vous avez décelé une erreur et souhaitez faire votre possible pour aider à la réparer, contactez sarcozy@crans.org)

1 Déménagement et problèmes liés

1.1 Comnpay/Stripe

À l'occasion du déménagement du siège social de l'association au cours de l'assemblée générale précédente s'est produit un événement inattendu : le service de paiement en ligne utilisé jusqu'alors par le Crans, Comnpay, nous a fait faux bond. La justification était « nous ne signons plus de contrat avec les associations dont l'activité est "Vente de biens immatériels" » et, bien que maintenir le contrat en place ne leur posait apparemment aucun problème, le déménagement forçait une modification du contrat devenue impossible, et bien que cette dernière partie fasse sens, nous n'avons à ce jour pas vraiment réussi à déterminer où, comment ni pourquoi l'activité du Crans était classifiée comme telle.

Nous avons donc eu 2 mois pour trouver un nouveau fournisseur. Nous avons envisagé plusieurs solutions, comme par exemple le TPE en ligne de la Société Générale, notre banque (jugé beaucoup trop cher pour nos besoins) ou l'entreprise HelloAsso, qui propose un service gratuit pour établir des formulaires et le service de paiement qui va avec pour des associations, malheureusement plus adapté à des événements qu'à des ventes uniques requérant chacune un formulaire différent (et leur API n'était pas compatible avec cette façon de fonctionner de re2o).

Finalement, par soucis de simplicité et de temps, nous nous sommes tournés vers Stripe, qui offre globalement le même service que Comnpay, mais en moins adapté pour les transactions de faible valeur puisqu'ils ajoutent une taxe fixe systématique par transaction en plus d'un pourcentage (pourcentage moins élevé que celui prélevé par Comnpay, 0.25€ + 1.4% contre 2%). Le Crans perd donc au change, mais pas dans des proportions drastiques.

1.2 Maif

Une des principales dépenses de l'association (juste derrière Zayo, en fait) cette année a été liée à l'assurance de la grande quantité de matériel présente à Cachan. Ce contrat a dû être révisé au moment du déménagement et le sera encore dans les mois à venir.

Un bref récapitulatif : Le Crans payait approximativement 5000€ pour assurer tout son matériel dans les locaux Cachanais, prix basé sur la valeur des équipements neufs, fortement dépréciée depuis la signature du contrat. Il était donc essentiel de faire plusieurs modifications au contrat : assurer un matériel qui (même neuf) vaut beaucoup moins cher qu'à l'époque, beaucoup moins de matériel car une grande partie a été ou va être donnée ou vendue, et dans des locaux beaucoup moins à risque qu'avant (les sous-sols de la nouvelle ENS, à part séisme/incendie, on n'y risque pas grand-chose).

Une partie de ces révisions a été faite au cours de l'année, et est donc source de plusieurs remboursements effectués par la Maif pour accompagner la diminution de l'argent qu'on leur doit. Reste à faire : effacer du contrat les quelques locaux Cachanais qui y sont encore cités et qui ont été vidés très récemment ou vont l'être très prochainement, décider de ce qui doit être assuré parmi le matériel présent dans les deux nouveaux locaux du Crans dans l'ENS (pour rappel : MB87, bureau du Crans, et SQ39, le local opérateur de l'ENS), estimer sa valeur et envoyer un mail à la Maif. Notre avis : continuer à assurer au moins tout le matériel actif en SQ39 (donc le contenu de la baie) et éventuellement le matériel qui y est stocké dans une armoire (principalement des switches). Le contenu du MB87 ne nous semble pas suffisamment essentiel.

2 Recettes

2.1 Connexion

Le total de l'argent récupéré pour la connexion a Cachan est évidemment moindre que les années précédentes, étant donné qu'à partir de février plus personne ne pouvait acheter un an de connexion, voir détail plus loin.

| | |
|-------|------------|
| Total | 28763.50 € |
|-------|------------|

TABLE 1 – Recettes totales pour la connexion

2.1.1 Comnpay

Comnpay est le service que nous utilisons jusqu'au 27 mai 2021 en guise de terminal de paiement en ligne, avant d'être remplacé par Stripe, comme dit plus tôt. Les recettes de Comnpay, comme celles de Stripe (sauf un pull), concernent exclusivement les recettes dues aux adhésions et au paiement des connexions Internet.

| Désignation | Bénéfice |
|--------------------|-----------|
| Adhésion&Connexion | 8636.23 € |
| Frais janvier | -47.28 € |
| Frais février | -44.36 € |
| Frais mars | -38.02 € |
| Frais avril | -30.48 € |
| Frais mai | -24.93 € |
| Total | 8451.16 € |

TABLE 2 – Recettes Comnpay

2.1.2 Stripe

Stripe est le nouveau service que nous utilisons depuis le 27 mai 2021 en guise de terminal de paiement en ligne, il remplace Comnpay, comme dit plus tôt. Les recettes de Stripe concernent un pull (qui sera décompté dans la section "pulls"), et les recettes dues aux adhésions et au paiement des connexions Internet.

Note importante : Pour la cohérence des montants stripe, tous les virement du compte stripe vers le compte bancaire concernant les paiements effectués en 2021 ont été comptés. Ceci signifie que les payouts stripe jusqu'au 5 janvier inclus ont été comptés cette année, ne pas les recompter l'année suivante. (Prendre par contre tous les paiements à partir du 1er janvier)

| Désignation | Bénéfice |
|--------------------|------------|
| Adhésion&Connexion | 19847.27 € |
| Frais mai | -9.23 € |
| Frais juin | -55.05 € |
| Frais juillet | -32.52 € |
| Frais août | -76.76 € |
| Frais septembre | -272.07 € |
| Frais octobre | -157.71 € |
| Frais novembre | -144.15 € |
| Frais décembre | -127.93 € |
| Total | 18561.85 € |

TABLE 3 – Recettes Stripe

On voit que globalement c'est un peu plus cher que Comnpay mais c'est pas dramatique.

2.1.3 Autres concernant la connexion

Il était évidemment toujours possible de payer par note ou par virement (plus rarement par liquide maintenant qu'on est partis).

| Source | Bénéfice |
|----------|----------|
| Note | 90 € |
| Liquide | 50 € |
| Virement | 140 € |
| Total | 280 € |

TABLE 4 – Autres paiements de connexion

2.2 Autres recettes

On compte dans les autres recettes : les restes du repas de l'Install-Party en note libre, les ventes de la soirée Crans-Aurore, la vente des pulls, un remboursement effectué par BargainHardware pour des histoires de TVA, les intérêts sur le livret A, les remboursements de la Maif cités plus haut, et l'impression de livrets pour le WEI.

| Source | Bénéfice |
|-------------------|----------|
| Maif | 771.53 € |
| Pulls | 379.33 € |
| BargainHardware | 284.89 € |
| Intérêts Livret A | 350.87 € |
| Soirée de rentrée | 356.15 € |
| Install-Party | 17.69 € |
| Livrets WEI | 218.2 € |

TABLE 5 – Autres recettes

3 Dépenses

On compte cette année diverses dépenses liées au déménagement, la fibre (+ 5.75 € de frais de poste pour envoyer le recommandé qui a résilié le contrat), l'achat d'un peu de matériel (il arrive pour des raisons de simplicité que des adhérents se joignent à ces commandes, on ne les a pas comptés ici) :

- Chez BargainHardware : de quoi blinder les serveurs en RAM, des rails pour la baie, des caddies pour les disques cités plus bas, et des ventilateurs ;
- Chez fs.com : des sfp et des fibres pour se brancher dans la nouvelle ENS et avec ViaRezo et Aurore ;
- Chez Techbuyer : des cartes réseau ;
- À la maison du câble : des câbles ethernet pour les adhérents ;
- Sur Amazon : des disques.

On compte également les commissions stripe et comnpay (citées également plus haut), les 100€ annuels demandés par ViaRezo pour partager leur internet au besoin, des frais bancaires divers, l'abonnement free (qui pour une raison inconnue n'a pas été payé en janvier ni en février, si quelqu'un trouve pourquoi ça m'intéresse), l'argent de l'assurance, les courses métro de la soirée de rentrée, le Yang et le petit-déjeuner pour l'Install-Party, quelques remboursements de connexion excédentaire (principalement des adhérents qui n'avaient pas compris qu'on partait en février 2022), le Ripe, les serveurs de backup chez OVH, et les pulls Crans.

L'association tient à renouveler son soutien au logiciel libre et a donc renouvelé sa cotisation à l'April pour une valeur de 400€ (les cotisations futures seront probablement plus faible étant donné la baisse de rentrée d'argent du Crans).

Le Crans a également acheté une imprimante pour fournir un service d'impression aux usagers de l'ENS, en accord avec celle-ci.

| Dépense | Montant |
|--------------------|----------------|
| Comnpay | 185.07 € |
| Stripe | 875.42 € |
| Matériel | 4407.78 € |
| ViaRezo | 100 € |
| Impôts | 58 € |
| Société Générale | 278.96 € |
| Free | 339.7 € |
| Zayo | 15125.75 € |
| MAIF | 4938.99 € |
| Soirée de rentrée | 699.67 € |
| Déménagement | 95.97 € |
| Remboursements | 645 € |
| Ripe | 1136.25 € |
| OVH | 605.79 € |
| April | 400 € |
| Pulls | 1233.79 € |
| Install-Party | 746.92 € |
| Imprimante + péage | 563.4 € |
| Total | 32436.46 € |

TABLE 6 – Dépenses

On constate qu'on perd sur la soirée de rentrée (le Crans a l'habitude de faire la première soirée de rentrée du campus, où beaucoup de choses sont gratuites pour les 1A, le but n'est pas d'être en positif). La même remarque s'applique à l'Install-Party. Les pulls n'ont pas tous été payés en 2021 et une partie est offerte (pour les nouveaux membres actifs).

Conclusion

La plupart des frais relatifs au déménagement et aux activités cachanaises ont été payés pour la dernière fois (ou presque) cette année, le Crans a désormais peu de dépenses et conserve une confortable avance pour pérenniser ses activités.

C Bilan Technique

Bilan technique

shirenn pour le Collège Technique

Pollion, esum, erdnaxe, vulcain, shirenn, PAC, ynerant, ds-ac et vanille
Otthorn, bleizi, aeltheos, PigeonMoelleux, LeRaton

Introduction

Le précédent bilan technique s'arrêtait au 25 février dernier et venait tirer la conclusion de la longue migration qui avait occupé une bonne partie de l'année précédente. Dedans, l'ancien Responsable Technique en Chef présentait les changements réalisés tout au long de cette migration dont le but était de simplifier notre infrastructure après 20 ans d'activité (et d'obfuscation). Peu après, il laissait sa place à la tête du Collège Technique, et nous laissait avec la mission de déménager l'infrastructure du Crans à Saclay. Comme Ynerant l'a déjà rappelé dans son bilan moral, cela a occupé à la fois le Conseil d'Administration et le Collège Technique tout au long de cette année et cela se retrouvera donc au cœur de ce document. Cependant, bien que cela ait prit une place importante dans notre activité, cela ne s'est pas fait au détriment de nos autres prérogatives en tant que Collège Technique à la fois de veille de notre infrastructure et de développement et mise à niveau de celle-ci.

1 Déménagement des services

Comme expliqué lors du précédent bilan technique, nous étions déjà en contact avec l'ENS Paris-Saclay pour déménager notre infrastructure du campus de Cachan où nous occupions les locaux Crous à Saclay dans lequel nous devons occuper les locaux de l'ENS. Dû à la fois à notre qualité de FAI pour le Crous de Cachan et à des contraintes du côté de la DSI, le déménagement du Crans n'avait pas pu se faire en même temps que celui de l'école comme pour le reste des associations. Cependant, il avait été convenu qu'au courant de l'année 2021, l'association pourrait à son tour rejoindre le plateau et s'installer dans un des locaux de la DSI. Les discussions à l'époque que vous avait rapportées Maxime parlait d'une demi-baie que nous fournirait la DSI. Il a cependant été décidé avec eux qu'elles préféreraient nous mettre à disposition un local dans lequel nous pourrions rapporter nos équipements et en particulier notre baie. Peu de temps après fut conclu que le Crans déménagerait au début des vacances estivales.

Cependant, d'un autre côté, nous avons aussi conclu avec le Crous que nous nous occuperions de fournir la connexion aux étudiants jusqu'à la fin février 2022. Il fallait donc pouvoir continuer à fournir la connexion Internet à Cachan, tout en déménageant la majorité de notre infrastructure à Saclay. À la demande du Conseil d'Administration, le Collège Technique a donc étudié les solutions qu'il pouvait proposer à ce problème. Il a finalement été choisi de laisser **gulp** à Cachan pour s'occuper de la connexion pendant que le reste de l'infrastructure partirait à Saclay. Le découplage de la partie FAI de la partie service du Crans a occupé le Collège Technique pendant un mois et celui-ci a été conclu par une migration le 27 Mai. Bien qu'alors les deux parties citées sont encore présentes sur le campus de Cachan, il est normalement possible de couper la partie service et de la déménager sans causer d'interruption à la connexion Internet sur le site de Cachan.

En parallèle, le Conseil d'Administration a discuté avec deux associations de réseau du plateau de Saclay (*Aurore* et *ViaRézo*) pour qu'une fois sur place, ceux-ci puissent nous fournir une connexion Internet et paier avec nous pour l'échange de routes réseau. Une fois l'accord réalisé, le Collège Technique s'est mis en relation avec les deux associations pour préparer l'arrivée du Crans à Saclay et s'assurer que lorsque nos équipements arriveront, ils disposeront bien d'une connexion Internet. Probablement due à la proximité entre les membres des Collèges Techniques respectives du Crans et d'*Aurore*, la connexion a été plus rapidement mise en place entre les deux, et nous rencontrons aujourd'hui toujours des difficultés techniques à faire fonctionner le lien qui nous lie à *ViaRézo*.

Ainsi, le 9 Juillet 2021, dans le coffre d'un utilitaire, le Collège Technique a pu organiser le déménagement de son infrastructure de services de Cachan à Saclay. La migration avait été annoncé au préalable et à part quelques difficultés techniques à l'arrivée, rapidement résolues, la migration s'est effectuée sans encombre.

2 Internet sur le campus de Cachan

Suite au déménagement des services vers le campus de Saclay, il n'est resté à Cachan que **gulp** pour assurer la connexion Internet. Le système ayant été prévu pour demander un minimum d'intervention humaine, nous n'avons eu que peu de choses à faire à ce sujet et nous nous sommes contentés de le laisser tourner jusqu'à la date de la coupure. Nous nous sommes cependant assurés en amont que le nouveau prestataire du Crous serait bien en capacité de fournir une connexion Internet aux étudiant-es à partir de la date de notre départ. Et malgré quelques incidents techniques liés à leur installation, la transition entre le service du Crous et celui de Wifirst s'est effectuée de manière à peu près transparente.

Ainsi, le Lundi 21 Février à 23h59, la connexion Internet a été définitivement interrompue sur le campus de Cachan après plus de 20 ans d'activité.

Sur la même période, le Collège Technique a commencé à faire l'inventaire de ce qui se trouvait dans ces locaux¹ et a démonté son infrastructure. On a pu compter sur la motivation de pas mal de membres du Collège Technique pour aller crapahuter dans les faux plafonds à la recherche de bornes et de câbles esseulés. Bien que la plupart des équipements aient été récupérés, le Crous occupe aujourd'hui encore 3 locaux au Crous de Cachan qu'il sera amené à rendre sur le courant de l'année prochaine. Y est centralisé la plupart du matériel que nous cherchons à redonner ou à défaut de repreneur revaloriser.

3 Mises à niveaux de l'infrastructure et veille logiciels

Debian

Cette année a aussi été celle de la sortie d'une nouvelle version de Debian, le système d'exploitation que nous utilisons. Nous avons mis à jour tous les serveurs qui se prétaient à cette mise à jour ce qui correspond à l'ultra majorité du parc. Seulement un serveur tourne encore sur la précédente version de Debian : le wiki car il a été développé dans un langage de programmation obsolète et qui n'est plus dans la dernière version de Debian. Nous sommes à la recherche d'un logiciel qui pourrait le remplacer en reprenant la majorité des fonctions de moimoin. Il semble aujourd'hui qu'un tel logiciel n'existe pas et son prétendu successeur, moim2 est encore en développement. Le Collège Technique n'a pas encore tranché sur l'avenir de ce service mais rappelle que la fin de vie de la version de Debian sur laquelle tourne celui-ci n'est pas encore annoncée, mais devrait laisser encore 4 ans au CT pour trouver une solution pérenne.

Mailman

La suite de logiciels utilisée pour administrer les listes de diffusion du Crous était au début du mandat précédent Mailman 2. À la fois en terme de technologies utilisées (python2) et en terme d'expériences utilisateurs, celle-ci était vieillissante et donc le Collège Technique a étudié les alternatives disponibles pour le remplacer. Son choix s'est porté sur la suite Mailman 3 qui se veut être une réécriture plus moderne de la suite qui la précédait. Celle-ci a été déployé le 11 Avril 2021. Bien que plus moderne à la fois dans les technologies utilisées que dans son interface, la mise à niveau reste en demi-teinte. Le logiciel est très lourd et l'interface peu adaptée à une expérience utilisateur-agréable.

4 Services d'hébergement physique et virtuel

Le Conseil d'Administration a demandé au Collège Technique la possibilité de proposer à ses adhérent-es un hébergement physique ou virtuel de machines. Pour l'hébergement physique, il a été décidé d'autoriser un petit nombre de serveurs rackables à être installés dans les étages inférieurs de la baie si ceux-ci avaient reçu l'approbation préalable du CT. Pour l'hébergement virtuel, un cluster de serveurs a été créé pour héberger les machines virtuelles des adhérent-es. Quelques logiciels annexes ont été mis en place pour administrer les machines à la fois physique et virtuelles des adhérent-es.

1. on notera la présence d'un panneau solaire caché au fond du 0C

5 Impression

Des discussions entre l'ENS Paris-Saclay et le Conseil d'Administration ont conduit à la demande d'une mise en place d'un service d'impression, comme c'était le cas à Cachan pendant de longues années. Une imprimante de la marque Lexmark a été achetée à l'occasion, et d'occasion, pas forcément la plus récente. Nous avons donc eu l'idée de développer un frontend simpliste maison en Django pour gérer l'impression, permettant aux usagèr-es de simplement envoyer leur fichier PDF pour l'imprimer. Avec accord du BDE, le paiement du service est automatisé sur la Note Kfet, le solde interne au BDE. L'impression est gérée directement via CUPS, dont l'installation du module pour l'imprimante n'est pas des plus aisées. Le scan est également proposé, après avoir réussi à rétro-ingénierer un outil propriétaire mais pourtant relativement bien conçu. L'imprimante est actuellement en 0D76, dans le local d'impression de la bibliothèque universitaire.

6 Downtime et chaleur estivale

Le Crans a pour mission de proposer à ses utilisateur-rices ces services de la manière la plus stable possible. C'est pourquoi de nombreux mécanismes de résiliences aux pannes sont mis en place sur la plupart du réseau. Cependant, malgré cela, notre infrastructure possède quand même certains points de vulnérabilité qui, en cas de problèmes, peuvent être amenées à créer des périodes d'indisponibilité de certains services. De plus, notre départ du campus de Cachan nous a poussé à ne pas trop faire d'investissement là bas. Ainsi, au début du mois de juin, les différentes vagues de canicules ont fait monter la température dans notre local serveur à Cachan au delà de ce que pouvait supporter certains de nos équipements, et cela a causé l'extinction complète de l'infrastructure pendant plusieurs heures jusqu'à ce que l'on ait déplacé la plupart de nos serveurs dans un local plus frais. Ceci s'est reproduit une ou deux fois avec les mêmes conséquences sur la connexion Internet des adhérent-es ainsi que leur accès aux services. On peut tout de même relativiser et considérer qu'il s'agissait là de disruptions mineures, cependant celles-ci sont de nature à éroder la confiance que peuvent nous accorder les adhérent-es qui utilisent nos services.

De plus au cours de l'année, les différentes étapes du déménagement vers Saclay ont aussi pu créer de l'indisponibilité. Cependant celles-ci étaient toujours annoncées en amont aux utilisateur-rices.

7 Renouvellement du Collège Technique

Cette année s'est assez bien passée, deux anciens apprentis sont devenus nounous (coucou vanille et ds-ac) et la rentrée scolaire nous a apporté quatre nouveaux-elles apprenti-es dont certains sont très investis dans la vie du Collège Technique et sont sûrement amené à devenir nounous dans les mois qui viennent.

De plus, la charge de Responsable Technique en Chef est amenée à tourner d'ici la fin de l'année scolaire et le CT a décidé collégalement qu'elle échoirait à vanille.

Cette année, des anciennes nounous ont fait le choix de rendre leurs fonctions. Nous les remercions pour le travail qu'elles ont pu effectuer au sein du Collège Technique :

- Mikachu
- nax (pas encore effectif)
- PAC

Conclusion

Cette année a encore été une année de grands changements du côté du Collège Technique. Le déménagement à Saclay et l'arrêt de la connexion à Cachan nous ont mobilisé pendant une grande partie de l'année. De nouvelles personnes nous ont rejoint pour que nous puissions continuer à remplir notre mission, et de nouveaux projets sont déjà à l'étude pour l'année prochaine.

Le Collège Technique tient à remercier tou-tes ses membres pour leur implication. Il tient aussi à remercier la DSI de l'ENS Paris-Saclay pour l'accueil qui nous a été réservé dans leur locaux, le Crous de Cachan (et en particulier Monsieur Olivier Gourdault) pour avoir facilité la transition vers un nouvel opérateur sur le campus. Nous tenions aussi spécialement à remercier peb, Polion et Mikachu qui bien qu'anciens membre du CT ou un peu en retrait ont été d'une aide salutaire tout au long de l'année.